

**2EMES ASSISES YVELINOISES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE  
INVITE D'HONNEUR LE SENEGAL**

**Thème : Les *solidarités familiales et collectives des associations de migrants***

- quelle est la nature et la densité des liens à l'intérieur des communautés en Yvelines, et vers quoi la solidarité est-elle orientée ?
- quelle est la nature et la densité des liens des communautés vers les villages d'origine, et vers quoi la solidarité est-elle orientée ?

**Par Mouhadji DIANKHA, Responsable des Projets de la FADERMA**

**Octobre 2010**

## Sommaire

Contexte .....	3
Les initiatives solidaires des immigrants originaires du bassin du fleuve Sénégal.....	3
Les associations œuvrant dans l'intégration .....	3
La Maison de l'Artisanat du Mantois.....	3
Les Collectifs de Femmes de quartier .....	4
L'Association Fedde Amadou Hampathe BA .....	5
Les Migrants : véritables acteurs de développement au Sud .....	5
Les transferts de fonds des migrants .....	7
Les activités génératrices de revenus.....	7
Les dynamiques unitaires .....	7
L'implantation du RECOSOL-GESS dans les Yvelines .....	7
La FADERMA .....	8
L'UDDP et l'ARTM .....	8
Les contraintes des migrants et de leurs associations .....	9
Contraintes liées au chômage des femmes.....	9
Contraintes liées à la formation et à l'insertion professionnelle .....	9
Contraintes méthodologiques.....	10
Contraintes financières .....	10
Contraintes socioéconomiques .....	10
Autres contraintes .....	10
Recommandations : Encourager les initiatives .....	11
Conclusion .....	12

## Contexte

Cette publication est née d'une sollicitation du Conseil Général des Yvelines à la Fédération des Associations de Développement des Villages et Communes de la Région de Matam (FADERMA).

J'ai été désigné en Conseil d'Administration de la FADERMA pour préparer et intervenir sur le thème.

Par conséquent, les projecteurs sont exclusivement mis sur les ressortissants de la Vallée du fleuve Sénégal représentée par la Région de Matam, le Département de Podor et la Région de Tambacounda vivant ou ayant vécu dans les Yvelines et particulièrement dans la Vallée de la Seine.

En plus de m'inspirer de ma petite expérience personnelle, je me suis également basé sur les travaux très riches de :

- mon mémoire de Master2 qui traitait de la Pertinence d'un projet de micro-finance dans les régions d'origine des migrants : le cas des associations de migrants de Mantes-la-Jolie ressortissants de la région de Matam (Sénégal),
- la thèse de Mouhamadou SALL, « Acteurs et pratiques de la production foncière et immobilière à Ourossogui,
- le Mémoire de Mamadou DEME, « L'émigration et son rôle dans les dynamiques rurales de la région de Tambacounda (Sénégal), les exemples de Goudiry (Département de Bakel), et de Missira (Département de Tambacounda) », mémoire de Maîtrise, 2002,
- le Rapport d'activités 2006-2009 du GISEE/RECOSOL-GESS de Anita Ablavi ADJEODA IVON.

## Les initiatives solidaires des immigrants originaires du bassin du fleuve Sénégal

### Les associations œuvrant dans l'intégration

Quelques exceptions comme le **KJPF** (Kawtal Jangobé Pulaar Fulfulde, présidé par Saïdou BA), le **SDL** (Séhilaabé Dandé Lénol, présidé par Mamadou TALLA), ont des objectifs spécifiques de citoyenneté locale et d'intégration des migrants dans la société française.

Il s'agit d'actions de développement local ici et en lien avec là-bas qui sont initiées par le migrant, et soutenues par la Ville de Mantes afin de contribuer à constituer un levier de participation des populations migrantes à la vie de la Cité.

Les activités de ces associations se résument à :

- de l'accompagnement scolaire ou d'alphabétisation en langue poular,
- de la médiation sociale,
- de manifestations culturelles faisant ressortir les traditions des populations migrantes,
- des séjours de découvertes en Afrique ou en province.

**Les membres de ces associations sont tous membres des ADV de leur pays d'origine. Ces initiatives pourraient faciliter la poursuite de la mise en place de fédérations à l'échelle de communautés rurales d'origine dans un premier temps, puis à l'échelle régionale et sous régionale d'origine des migrants dans un deuxième temps.**

### La Maison de l'Artisanat du Mantois

Cette association reflète la prise en compte d'une certaine manière de la structure sociale traditionnelle des populations immigrées du bassin du fleuve Sénégal.

En effet, il convient de préciser l'existence d'une hiérarchisation de la société traditionnelle en quatre statuts :

- les « torodo » : C'est le statut social le plus élevé. Les *torobè* sont de grands propriétaires terriens et ils assument le plus souvent les charges symboliques dans les villages (chef de village et imam) ;
- les « castes d'hommes libres » : C'est un statut beaucoup moins prestigieux que la caste des nobles mais ils peuvent être des propriétaires terriens. On retrouve les pêcheurs dont le chef porte le titre de *Dialtabè*, les guerriers dont le chef porte le titre de *Saltigui* et enfin des courtisans réputés pour leur finesse et leur sens des relations humaines ;
- les « gnegnbés » : Ce sont les personnes vivant de l'exercice d'un art. Ils sont en fait les artisans de la société ;
- les « captifs » : Il s'agit de la caste servile. Ces personnes sont considérées comme des descendants d'esclaves.

Toutes ces castes se retrouvent aujourd'hui au sein des quartiers peuplés de populations issues de la communauté d'origine du bassin du fleuve Sénégal. La caste constitue encore le principal critère d'identification sociale de l'individu. Les statuts sociaux prescrits, c'est-à-dire acquis à la naissance priment sur les statuts acquis par le biais d'un mérite. Cette situation est très palpable même chez les jeunes femmes nées en France, où une femme de caste non noble peut bien réussir, être dans une certaine aisance matérielle et aller recevoir son cadeau (sans même le demander) d'une autre femme noble mais moins aisée matériellement à l'occasion d'une cérémonie (mariage, baptême)<sup>1</sup>. Certains sociologues pensent que c'est un frein au Développement.

La Maison de l'Artisanat du Mantois (ou MAM) inaugurée officiellement en juin 2003 est une action qui ciblait à l'origine les « gnegnbés » : forgerons, tisserands, bijoutiers, tailleurs, potiers, cordonniers, ...

La MAM est mise en place dans le cadre des actions du service de développement durable de la Ville de l'époque, laquelle s'est rendu compte que parmi les ouvriers salariés qui travaillaient pour la plupart dans l'industrie automobile, bon nombre d'entre eux étaient des « gnegnbés ». Ces artisans exerçaient leurs métiers traditionnels après leurs journées de travail, de manière clandestine.

Ce projet avait pour objectif : « de faire émerger puis de promouvoir les activités artisanales traditionnelles qui sont pratiquées de façon informelle et de manière cachée dans les caves et aider les habitants (artisans) à formaliser leur capacité d'entreprendre autour de l'artisanat traditionnel et culturel » (extrait du Mantois Terre de Seine, février 2001).

La MAM a fonctionné pendant 10 ans, et son initiateur, un immigré originaire de Ourosogui (Région de Matam), Yaya DIANKA compte en créer une autre dans la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

## **Les Collectifs de Femmes de quartier**

Nous en avons identifié trois : le Collectif des femmes du quartier des Garennes, le Collectif des femmes du quartier des Peintres Médecins Blériaux, le Collectif des femmes du quartier des Ecrivains (Sud). Les membres de ces collectifs sont des femmes migrantes, originaires de la Région de Matam pour la plupart, connaissant des difficultés d'intégration et d'insertion professionnelles, parce que pour la plupart d'entre elles, elles ne savent ni parler, ni lire, ni écrire le Français. C'était pour leur permettre d'accéder au Marché de l'Emploi que l'Entreprise d'Insertion MAMA BISSA avait été créée.

Ces collectifs mènent également d'autres activités telles que les sorties en groupe de femmes, les sorties en week-end des familles, les colonies de vacances de jeunes issus de l'immigration dans leurs villages d'origine.

Ces collectifs souhaitent prendre en main les problèmes d'intégration et d'insertion professionnels de leurs enfants en initiant des projets de volontariat des jeunes en direction de leurs pays d'origine, et en

---

<sup>1</sup> Mohammadou SALL, thèse 2003

créant des activités génératrices de revenus à partir de leurs savoirs-faires, et ont exprimé à plusieurs reprises leurs besoins d'accompagnement dans ce sens.

« **Les Collectifs des femmes** » ont bénéficié de la création de l'Entreprise d'Insertion pour la Valorisation et l'Emploi de la Femme au Foyer (**MAMA BISSA**) qui a fonctionné pendant 21 mois grâce au soutien financier des Collectivités territoriales et locales. Cette initiative féminine s'est distinguée parmi 18 autres projets lors du concours « Talents des Cités ».

Trois emplois ont été créés et le projet est récompensé au niveau national pour son caractère innovant. Après la suspension des subventions publiques locales, il a débouché sur la création d'une Entreprise de Commerce équitable grâce à son Directeur (originaire de la Région de Matam), qui a décidé de reprendre l'activité.

## **L'Association Fedde Amadou Hampathe BA**

Présidée par Samba THIAM, elle compte parmi ses membres beaucoup de ressortissants de la Région de Matam résidant à Trappes. Cette association mène un travail remarquable d'intégration des populations migrantes au niveau local et joue un vrai rôle de création de liens entre peulhs migrants originaires de l'Afrique toute entière. Elle promeut également la langue et la culture peule.

## **Les Migrants : véritables acteurs de développement au Sud**

En groupe, les hommes d'un même village ne tardent pas à reconstituer une communauté dont les hiérarchies sont identiques à celles du village. A l'image des « thioudis » (chambres) de Dakar et d'ailleurs, les membres appartenant au même village reconstruisent les solidarités autour d'une caisse. Cette caisse de solidarité porte le fruit de la collecte périodique d'une somme d'argent auprès de chacun des membres du groupe. Elle sert à aider le membre de la communauté qui arrive et n'a pas les moyens de subvenir aux premières dépenses essentielles (nourriture, loyer, transport, etc.), celui qui doit faire face à des frais de santé importants ou celui qui connaît une période d'inactivité. Elle prend rapidement en charge les frais de rapatriement de corps au village en cas de décès et les frais consécutifs au décès (organisation d'une cérémonie d'accueil des condoléances au foyer, envoi d'argent à la famille).

Le jeune qui arrive en France est pris en charge par un membre de sa famille, proche ou élargie, qui lui a, en général, avancé les frais du voyage. Il le loge et lui fournit, parfois par le biais de la caisse de solidarité, l'argent dont il a besoin pour sa période de recherche d'emploi. Beaucoup de villageois travaillant souvent sur la même chaîne de montage, le jeune est introduit rapidement auprès de la direction.

La mainmise de la famille et du village sur « leurs » migrants était totale. En général le primo-arrivant ne touchait même pas son salaire mais le rapportait à son aîné. Celui-ci ne lui donnait alors que le strict minimum pour manger et s'habiller. Tenter de s'émanciper de cette tutelle était impossible, se brouiller avec un membre plus ancien de la communauté était synonyme de rejet de l'entière communauté.

Le profond attachement au terroir, dans l'optique de subvenir aux besoins communs locaux du village, conjugué à la capacité d'adaptation des migrants a donné l'idée de transformer naturellement ces caisses, en association de loi 1901, pour financer des projets sociaux dans le pays d'origine.

Un autre constat de notre diagnostic fait état d'une multitude d'associations de développement villageois (ADV) qui sont de cellules locales Yvelinoises ou mantaises d'une entité nationale siégeant généralement à Paris.

La principale motivation de ces associations reste comme toujours, l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens restés au village.

Malgré les contraintes citées, ces associations ont fait preuve d'une adaptabilité insoupçonnée.

Nous en avons répertorié une trentaine et nous les avons classées en deux catégories :

- une première catégorie d'associations qui, en plus d'avoir mis en place des projets de développement à l'échelle villageoise est caractérisée par la réalisation de projets importants à l'échelle sous-régionale côté sénégalais : il s'agit des associations des villages de Dondou, Kanel, et Oourossogui.

L'ADO (Oourossogui) a mis en place un projet d'Alphabétisation dans toute la Région de Matam et sa banque de céréales a bénéficié à plusieurs villages alentours de la commune de Oourossogui.

L'ARKF (Kanel) a fini de construire un Lycée dans le cadre du PAISD (Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité au Développement) et l'Association des ressortissants de Dondou a construit un collège qui reçoit des adolescents des villages environnants. L'ADESBA (Sinthiou Bamambé) a mis à la disposition de ses populations une ambulance pour les urgences.

L'Association des ressortissants de N'Douloumadji a réalisé un Centre de formation technique aux métiers de l'Artisanat pour les populations du village et alentours.

- une deuxième catégorie caractérisée par leur caractère récent : Plusieurs associations villageoises ont vu le jour récemment et n'ont donc pas encore réalisé d'actions significatives.

Les associations de migrants, résidant à Mantes, dans leur grande majorité, depuis leur création, ont investi sur des projets sociaux (les puits, les forages, les écoles, les cases de santé, etc.). Des besoins qui étaient essentiels pour la vie des populations. Ces associations ont donc œuvré pour la réalisation des conditions du développement.

Ces réalisations ont été possibles grâce :

- aux cotisations des membres;
- à la main d'œuvre sur place.
- à l'État sénégalais, grâce à la mise à disposition de salariés (enseignants, infirmiers, etc.) ;
- dans une moindre mesure, aux subventions versées par l'État français et ses collectivités locales,
- à des partenaires nationaux ou internationaux.

Malgré les handicaps que nous avons décrits, sans ces associations, il y aurait certainement peu ou pas d'écoles (dans certains villages), de cases de santé ou de puits, dans plusieurs villages de la zone. Certains champs collectifs qui ont permis à des femmes de créer des AGR n'auraient pas été créés sans parler des banques de céréales qui ont permis à des ménages vulnérables de cette région de faire face à des périodes de soudure très dures.

Les Associations dont les ressortissants sont originaires de Dondou, Kanel, N'Douloumadji Dembé, Sinthiou Bamambé et Oourossogui ont effectué les réalisations les plus importantes.

La première force pour ces associations demeure la capacité de mobilisation des cotisations des membres qui tournent autour de 300 par association à travers toute la France.

L'existence de membres leaders au sein de ces associations a également permis de nouer des partenariats avec des ONG du nord agissant au sud. Ces leaders bien intégrés dans la société française par le travail et le militantisme associatif ont permis de faire bénéficier à leur village des appuis techniques et financiers d'ONG comme l'ADOS (Ardèche Drôme Oourossogui Sénégal), l'association Solidarité Éducation en Afrique qui a apporté son appui à l'ARKF (Kanel), etc.

## **Les transferts de fonds des migrants**

Les transferts de fonds des migrants sénégalais vers leur pays d'origine représentent 449 millions d'euros si l'on tient compte des transferts informels (autres que ceux effectués par les STA). Mais, seulement 10% sont destinés à l'investissement<sup>2</sup>.

L'utilité des mandats n'est plus à démontrer car sans eux, plusieurs famines auraient probablement ravagé cette partie du pays.

Ils augmentent les ressources des ménages et stimulent leur consommation. Selon la BAD (Banque Africaine de Développement), les envois d'argent depuis l'étranger représentent 19% du PIB sénégalais (10% du PIB marocain, 12,5% du PIB malien et 21% de PIB des Comores).

## **Les activités génératrices de revenus**

Dans les villages riverains du fleuve Sénégal, les émigrés ont créé des projets agricoles d'une façon individuelle ou en groupe de quelques personnes de confiance résidant en France. Ces projets ont permis la création d'emplois pour les jeunes<sup>3</sup>.

En 2009, l'Association MIF (Montigny Inter Famille) octroie un don de 1500 € à l'EOSY (Enfants de Ourossogui et des Yvelines), une Association créée par le Migrant Yaya DIANKA, Conseiller Municipal de la Ville de Montigny le Bretonneux. Cet argent a servi à créer à Ourossogui une Unité de production laitière au bénéfice du GIE KFM (Keddama Sogui Montigny) qui a créé 15 emplois directs de femmes au niveau local (sans compter les emplois indirects). Ce GIE appuyé par l'Association ABOM (Association Bantaare Ourossogui Montigny), l'Association jumelle d'EOSY à Ourossogui, fait un Chiffre d'Affaires mensuel de 500 000FCFA (762 €). L'objectif de l'Association est de créer une unité de production dans chaque village du Fouta.

## **Les dynamiques unitaires**

### **L'implantation du RECOSOL-GESS dans les Yvelines**

Le RECOSOL-GESS (Réseau de Compétences Solidaires – Groupement d'Economie Sociale et Solidaire) est une plateforme de compétences initiée par Ablavi - Anita ADJEODA - IVON, une Franco-Togolaise.

Le RECOSOL-GESS est membre fondateur du FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Issues des Migrations), la Plateforme nationale qui représente l'ensemble des migrants de France.

Le RECOSOL-GESS, initialement GISEE, a mené un travail de fond, depuis 1998 à ce jour dans la région Île de France, Nord Pas – de Calais, Midi Pyrénées et depuis 2007, dans les Yvelines et plus particulièrement dans les Communautés immigrées africaines, notamment sénégalaise de Mantes-la-Jolie pour impulser autrement des dynamiques solidaires par des approches en réseau basées sur l'identification, l'organisation et la mutualisation des moyens logistiques, financiers et des compétences, et Savoir – faire pluriels.

Son Délégué départemental pour les Yvelines, membre actif depuis 2008, (Mouhadji DIANKHA, ressortissant de la Région de Matam et membre de l'Association pour le Développement de Ourossogui, présidée par Abou DIA), sur mandat de la déléguée générale, poursuit cette mission d'appui à la structuration des migrants et des associations pour une meilleure représentativité et une

<sup>2</sup>Rapport de la BAD sur les transferts des migrants, octobre 2007

<sup>3</sup>Mamadou Dème, mémoire septembre 2003

meilleure efficacité des projets d'intégration, d'insertion et de codéveloppement des migrants en partenariat avec les associations qui s'y engagent et qui précisons-le, ne sont pas exclusivement du Sénégal.

Par contre, quelques projets d'associations de ressortissants de la Région de Matam ont bénéficié des services, des outils d'accompagnement technique, de recherche de financement et de mise en réseau du RECOSOL-GESS grâce au bénévolat de son délégué départemental et de l'appui-conseil bénévole de la Déléguée générale : on peut citer le projet d'adduction d'eau potable de l'ADD (Association pour le Développement de Diamouguel présidée par Samba BA) qui est déjà fonctionnelle et celui de wendu-Nody et Daïba en cours de finition. Ces deux projets ont été cofinancés par le PAISD et le Département des Yvelines pour le projet d'AEP de l'Association des Ressortissants de Wendu-Nody et Daïba (ARWD présidée par Ibrahima SOW).

Par ailleurs, trois autres des projets qu'il accompagne ont eu des promesses de financement de la part du Conseil Général des Yvelines.

## **La FADERMA**

La FADERMA (Fédération des Associations de Développement des Villages et Communes de la Région de Matam) est née en Octobre 2009 du constat que, malgré leur dynamisme, les associations de développement villageois ont souvent agi chacune de son côté, si bien que l'on retrouve des projets multiples et parfois semblables qui auraient pu être plus efficaces s'il y avait eu une coordination des actions.

C'est, fort de ce constat que les ressortissants de la Région de Matam ont décidé de mutualiser leurs efforts au sein d'une fédération des associations de développement de la région de Matam (FADERMA).

Ce dispositif aura pour mission de promouvoir le développement d'activités diverses (activités socio-économiques, commerce équitable, artisanat, tourisme, TIC, etc.) dans la région.

La FADERMA se veut une structure d'entrepreneuriat s'appuyant sur d'autres plateformes de compétences pour structurer et évaluer les projets avant leur lancement effectif.

La FADERMA bénéficie du soutien du Conseil Régional de Matam dont le Président a vivement souhaité sa création ainsi qu'une oreille attentive de la Ville de Mantes-la-Jolie et du Conseil Général des Yvelines. D'ailleurs, pour la première fois, le rôle de la FADERMA est bien spécifié dans la Convention tripartite de Coopération Décentralisée qui lie le Conseil Général des Yvelines et la Région de Matam, et qui porte donc la signature du Président de la FADERMA.

La FADERMA développe une politique de diversification de ses partenaires en fonction des projets qu'elle porte. Elle a ainsi signé une Convention de partenariat avec le GRDR.

Depuis sa création en octobre 2009, elle a accompagné le montage technique de 5 projets d'ADV membres et qui se sont vues accordées des promesses de financement, de la part notamment du Conseil Général des Yvelines.

## **L'UDDP et l'ARTM**

A l'instar des Ressortissants de la Région de Matam qui ont créé la FADERMA, les ressortissants du Boundou ont créé l'Association des Ressortissants de la région de Tambacounda (ARTM) et ceux de Podor, l'Union pour le Développement du Département de Podor (UDDP).

Il conviendrait ensuite pour ces regroupements d'Associations de travailler ensemble dans la complémentarité et la solidarité, en mutualisant leurs ressources et leurs compétences, et en se positionnant comme une composante crédible de la société civile yvelinoise.

**On le constate : les migrants s'organisent non pas seulement pour des raisons de commodité par rapport aux autorités, mais d'abord et surtout pour eux-mêmes, et pour une meilleure efficacité de leurs projets futures.**



## Les contraintes des migrants et de leurs associations

### Contraintes liées au chômage des femmes

La majorité des immigrés est en situation de précarité. Parmi eux, plus de 60% sont des femmes. Ces personnes sont généralement confrontées à des difficultés sociales et économiques qui entravent leur parcours d'insertion. Nous rencontrons également, à l'instar de la société française de plus en plus de femmes seules avec des enfants et qui sont en situation de précarité absolue. Elles doivent faire face non seulement à des charges personnelles et familiales ici, mais aussi envoyer des mandats pour les membres de la famille restés au village, comme en témoigne cette femme, en sanglot, qui cherchait désespérément à faire un regroupement familial impossible à réaliser, faute de ressources suffisantes : *« je suis seule à entretenir mes trois enfants qui sont avec moi et je dois en même temps prendre en charge mes trois grands enfants qui sont au Sénégal ; je n'arrive plus à trouver du travail pour une durée dépassant deux mois. Si mes grands enfants étaient là, j'aurais eu leur soutien car ils auraient facilement trouvé du travail puisque que même les clandestins travaillent dans le bâtiment et la restauration ».*

### Contraintes liées à la formation et à l'insertion professionnelle

Les habitants du Val Fourré restent tout de même dépendants des aléas du marché de l'emploi qui offre peu d'opportunités à la population immigrée originaire du Sénégal. Une population qui, à quelques exceptions près, ne dispose pas de formations qualifiantes, ni de diplômes pouvant ouvrir la porte à des emplois qualifiés. Les anciens travailleurs de l'industrie automobile sont soit en retraite, mais pour la plupart en préretraite, pendant qu'il est jugé que les Français ne travaillent pas assez. Cela a eu comme conséquence une baisse de leur pouvoir d'achat comme le témoigne un préretraité : *« lorsque j'étais en activité, avec mes primes trimestrielles et de suggestion ajoutées à mes heures supplémentaires, je gagnais plus de 2.000 euros par mois ; depuis que je suis en préretraite, je gagne le SMIC. Avec mes charges locatives et les dépenses pour la famille restée au pays, je n'épargne plus rien, je casse mes comptes bloqués ; mes enfants, en situation de précarité sont à ma charge alors que je ne reçois plus d'allocations familiales, la France n'est plus ce qu'elle était avant ».*

En somme, comme le précise Ablavi ADJEODA IVON dans son rapport d'activités 2007 – 2008, il ressort de l'analyse, que la majorité des porteurs issus de l'immigration et donc également ceux de la région de Matam rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle, lesquelles nécessitent d'être résolues par un appui et un suivi régulier au niveau individuel et/ou collectif, dans des dynamiques solidaires et des approches en réseau. L'expérience de quelques individus montre que lorsqu'on a des compétences, on trouve moins difficilement du travail si l'on est placé dans un réseau. Comme le témoigne cet immigré responsable d'une association villageoise, devenu Français grâce à sa conjointe : *« J'ai un niveau bac+5 et quand j'ai réussi à décrocher un rendez-vous avec l'une des plus grandes autorités du Département, elle m'a mis en rapport avec des patrons d'Entreprises et j'ai pu obtenir des entretiens d'embauche qui n'ont certes pas abouti, mais qui ont été concrètement mes premiers entretiens après plus de 5 ans de recherche de travail en France ».*

Nous avons également rencontré des personnes clandestines qui vivent grâce à la solidarité et l'aide de leurs concitoyens. Pour la plupart, ils peinent à trouver du travail mais ils en trouvent quand même au compte goûte, souvent dans des endroits perdus et parfois des travaux pénibles et dangereux, comme le témoigne un clandestin : *« Je n'ai pas de papiers et je dois travailler pour vivre et envoyer de l'argent à ma famille restée au pays. Il ne faut pas que j'abuse de la gentillesse des parents et amis qui m'ont accueilli, et qui, de toute façon, n'ont pas les moyens de régler mes problèmes. C'est pourquoi, je suis obligé d'aller dans un coin perdu de la région parisienne, que je ne te dirais pas, pour mettre dans un*

*grand trou de feu des tonnes de matière métallique pour la faire fondre. Si jamais j'y tombe, je meurs ; et n'ayant aucun contrat de travail ni aucune assurance, je serais perdu et ma famille n'aurait aucun droit. Comment faire ? Rentrer ? Jamais sans papiers, ce serait la plus grande connerie de ma vie! J'ai fait tous les efforts imaginables et pris tous les risques du Fouta en Afrique Centrale en passant par Dakar, Côte d'Ivoire pour venir en Europe. Je suis si près du but alors je n'abandonnerais pas même si ça va encore être plus dure compte tenu des nouvelles lois du gouvernement qui rendent presque impossible ma régularisation mais je mets mon destin entre les mains de Dieu ».*

Au-delà de toute autre considération, ce témoignage montre l'attachement de l'immigré ressortissant de Matam à son terroir et sa volonté de subvenir aux besoins de sa famille restée au village par tous les moyens, au risque de sa vie et de sa santé.

### **Contraintes méthodologiques**

Comme précisé dans le rapport d'activités GISEE/RECSOL, Il apparaît que, les immigrés et leurs associations rencontrent diverses difficultés dès le point de départ de leurs projets, qui ne sont pas uniquement liées à la capacité de traduire une idée en projet.

Pour l'ensemble de ces associations de migrants les contraintes sont également dues aux difficultés méthodologiques, organisationnelle internes en matière de conception, montage technique et financier de projet, de gestion statutaire d'organisation associative ;

### **Contraintes financières**

Pour les porteurs ayant des projets dans les pays du Sud et d'origine des migrants, se pose alors le problème de moyens financiers pour réaliser des missions de faisabilité et de diagnostic local pour soutenir les initiatives consacrées au développement de leurs régions d'origine.

- Aux difficultés rencontrées par les organismes d'appui, qui eux-mêmes, manquent de moyens humains, matériels et de trésorerie pour gérer les actions sur le territoire ici à fortiori pour là bas.

### **Contraintes socioéconomiques**

Comme pour la majorité des populations issues de l'immigration, les difficultés que rencontrent ces populations, sont d'ordre économiques et sociales, et sont caractérisées par :

- Une rupture de longue date face au marché de l'emploi entraînant des situations d'emploi précaires avec des vas et vient entre contrat à durée déterminée et celui à temps partiel ;
- Des difficultés d'accès aux moyens nécessaires aux fonctions vitales de base : logement, revenus décents, accès à un emploi adapté aux savoirs et compétences acquises, etc.<sup>4</sup>

A ces contraintes s'ajoutent des difficultés à se faire comprendre des organismes du réseau d'aide sociale, surtout pour les femmes analphabètes et au manque de disponibilité pour les porteurs de projets associatifs déjà engagés dans une activité professionnelle, pour réellement s'impliquer dans les activités quotidiennes inhérentes aux organisations ayant des objectifs d'actions dans ce domaine ;

### **Autres contraintes**

Ce public, pourtant à l'origine de projets porteurs de dynamiques de développement rurales au sud, d'insertion et de citoyenneté au nord, s'estime néanmoins régulièrement marginalisé comme le témoigne un des responsables d'une association : « *Nous avons initié des actions qui avaient permis de faire découvrir aux enfants d'immigrés les villages de leurs parents au Sénégal ; cela a permis à tous*

---

<sup>4</sup>A. Ablavi ADJEODA – IVON, Rapport d'activités 2006 – 2009 GISEE/RECSOL – GESS

*les jeunes qui ont participé à ces voyages d'être plus conscients et tous aujourd'hui sont en situation de CDI et sont beaucoup plus liés aux villages, ils cotisent dans les caisses villageoises et partent régulièrement en vacance au Sénégal. Après, une autre association plus crédible parce qu'elle s'oriente vers l'intérieur de la France, nous a utilisé pour bénéficier des aides et changer la destination au profit de la province. Vous aussi, il ne faut pas utiliser nos associations pour avoir des subventions, puis nous laisser tomber ».*

Nous voyons bien que ce ne sont pourtant pas des idées qui manquent. En effet, après un ou deux échecs, les personnes se replient et se mettent à la recherche d'un travail salarié jugé moins risqué.

Un immigré retraité de l'industrie automobile témoigne : « Avec quelques amis, nous avons fait tout ce qu'il fallait pour monter un commerce. Au bout de quelques semestres, nous sommes tombés en faillite pour cause de détournement par une seule personne qui avait en charge la gestion de l'affaire. Nous avons créé cette activité en cas de perte d'emploi de l'un d'entre nous et pour donner la chance à nos enfants de trouver plus tard du travail plus facilement ». En effet, nous n'avons identifié qu'un seul immigré ressortissant de Matam qui dispose d'un commerce dans les deux Centres Commerciaux du Val Fourré.

### **Recommandations : Encourager les initiatives**

L'appui, le suivi et les moyens adaptés pour leur permettre dans un premier temps de s'insérer dans un emploi salarié si possible, est un préalable nécessaire à leur parcours de création d'activités économiques ou de projets de développement local en lien avec les pays du Sud. Ces entretiens ne font que valider l'analyse générale réalisée dans divers territoires Ile de France, Nord pas de Calais, Midi Pyrénées et Rhône Alpes. Le Mantois n'en est que l'archétype.

- Beaucoup d'associations s'investissent dans des créations d'entreprises : Elles créent ainsi leurs propres emplois et ouvrent des espaces de convivialité et d'échanges, en particulier de réelles passerelles avec le centre ville et les pays /régions d'origine, une meilleure fluidité entre des territoires qui se méconnaissent : découverte d'une pratique et saveur culinaires, d'une pratique de marketing culturel de négociation commerciale dans des territoires, où on ne vient pas habituellement ;
- En sens inverse les populations immigrées, via leurs professionnels et opératrices- opérateurs économiques et sociaux, présentent leurs savoir-faire dans les centres-villes, les zones urbaines et rurales au Sud.
- Les projets sont initiés sur leur territoire de vie en France, Europe, dans son économie, son espace socioculturel « *territoire du cœur, d'Agir et du Vivre ensemble* », où ces actrices et acteurs, puisent une force dans l'attachement à l'association d'origine, le réseau de relations tissé au cours des années. Ils- Elles souhaitent favoriser l'avenir de leurs enfants, des jeunes issus de l'immigration par des images positives, ouvrir des perspectives porteuses d'autres opportunités de développement viable Ici et là bas ou l'alternative n'est plus de rester ou partir, mais d'agir entre les deux espaces Ici et là bas, et Vice versa.

## Conclusion

Suite à l'évaluation récente à mi-parcours des Nations Unis des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les experts s'accordent sur un constat : les 8 points des OMD concernant l'Afrique ne seront pas atteints. Une des raisons est que les Migrants ne sont pas suffisamment associés dans les projets de développement qui les concernent.

A l'instar de la Diaspora africaine toute entière, la Diaspora Matamoise dans les Yvelines prouve que sa raison d'être et son développement dans sa forme, dans sa composition et dans ses actions, procèdent de notre volonté de nous engager en tant que composante complémentaire de la Société civile française, pour arriver à l'inauguration d'une nouvelle éthique de vie, qui nous permettrait de mieux vivre ensemble et de mieux agir ensemble pour l'intégration-insertion en France et le Développement de nos territoires d'origine ; entre nous migrant(e)s, et entre les migrant(e)s d'une part, et les autres groupes humains et les institutions nationales et internationales d'autre part.

**Notre participation à tout le processus de conception, montage et réalisation de cycle des projets d'intégration, d'insertion et de codéveloppement, ainsi que l'accès aux moyens de leur mise en œuvre pratique et de valorisation, consolidation de nos engagements au côté des autres organisations et opérateurs, acteurs et actrices non migrants – tes, sont nécessaires.**

**Cette assise doit nous permettre d'échanger, dialoguer pour identifier et mettre en commun les éléments nécessaires pour trouver des solutions afin de répondre dans le court, moyen terme aux questions suivantes :**

- Quels sont ces moyens, pourquoi et avec qui?
- Qu'est-ce que nous nous donnons comme missions ? Sur quelles valeurs nous appuyons-nous pour accomplir ces missions ? Sur quels principes nous appuyons – nous pour nous comporter les uns avec les autres ?

Quelles formes de développement promouvons-nous Ici et en lien avec Là bas ?